

termes qui, une nouvelle et ultime fois, laissent visiblement apparaître toute la réelle sympathie qu'il avait ressentie pour nos aïeux.

Vous, de Liège, adieu, peuple aimable ;
Poète impartial, dans mes vers un peu francs,
J'ai peint vos qualités, votre humeur douce, affable,
Quelques travers, de temps en temps ;
Mais ce sont au tableau quelques ombres légères
Dont les nuances passagères
Des beautés font valoir les reflets transparents.
A vos honnêtetés je rends grâces entières
Et ma franchise, enfin, sur vos us différents,
Signale, à votre égard, ma gratitude même ;
D'ordinaire on ne ment qu'aux gens
Qui, pour le moins, nous sont indifférents ;
On ne dit vrai qu'à ceux qu'on aime.

Adieu donc, impartial voyageur ! Nous vous aimons aussi un peu, pour nous avoir fait revivre dans le passé de notre chère cité, pour avoir su parler d'elle avec une si équitable sympathie ; pour nous avoir chanté, à votre façon, les charmes de son site, le libéralisme de ses institutions, les vertus de ses enfants ; enfin pour avoir dit, si simplement et si sincèrement, ce qu'on a tant de plaisir à entendre dire de ses aïeux comme de ses enfants : Liégeois, je vous aime !

F. MAGNETTE.



Le Singe de la Grand'Garde, à Mons

Cette petite statuette en fer forgé possède, à Mons, une valeur folklorique à peu près semblable à celle du Manneken-Pis de Bruxelles. C'est une figure connue de tous et devant laquelle on conduit les étrangers ; mais, chose curieuse, personne n'en connaît l'histoire.

Personne ne sait pourquoi elle se trouve là, si mal placée dans la scotie d'une base de colonnette, portant sur le soubassement saillant de l'hôtel communal.

Est-elle l'ancienne enseigne d'un estaminet installé jadis dans la cave de l'hôtel de ville ?

Tous les ouvrages écrits sur Mons jusqu'à présent se bornent à signaler cette explication, plausible mais gratuite.

Elle était même la seule généralement admise, lorsque, en 1896, de vieilles pierres, mises à jour pour une transformation du soubassement de l'édifice, se chargèrent de répondre d'une façon explicite et définitive à cette question d'archéologie locale.

A cette époque, l'Administration communale, d'accord avec le département de la Guerre, reprit l'aile gauche de son hôtel, depuis longtemps occupée par un poste militaire : la grand'garde.

En conséquence, la fenêtre attenant à la grand'porte, qui avait elle-même été convertie en porte pour donner accès au local des officiers, fut rétablie dans son état primitif (on supprima malheureusement l'un de ses deux linteaux, qui la rendaient semblable à son pendant de droite). Et le perron, élevé sur un escalier de quatre marches adossé au soubassement, fut également démoli.

Ainsi apparurent, sur le soubassement démasqué, les traces de plusieurs scellements de fer symétriques : les uns cassés à ras du mur, les autres enlevés, la pierre ayant cédé sous l'effort.

Personne ne s'en occupa. Mais un vieux dessin de la façade de l'hôtel de ville donnait pourtant l'explication de ces vestiges.

A leur emplacement, ce dessin montrait un léger garde-corps saillant, et le singe se trouvait scellé au mur même, un peu plus haut que l'appui du garde-corps, à l'intérieur et vers le milieu.

On conçoit aisément qu'à l'époque où l'on abaissa le seuil de la fenêtre pour en faire une porte, on arracha ces barres de fer pour établir à leur place le perron et l'escalier. Et le singe, enlevé aussi, fut placé en hors d'œuvre, assez maladroitement, où nous le trouvons aujourd'hui.



- A Place actuelle du singe.
- B Place ancienne du singe.
- C Scellements du garde-corps (escalier enlevé).
- D Double linteau du pilori des criminels, à droite. Supprimé à la fenêtre de gauche lors de son rétablissement.
- E Petit pont du touret (pris aujourd'hui pour un bougeoir). Singe à sa place actuelle.

Son existence donc est intimement liée, non pas à l'installation d'un estaminet (qui a pu le prendre occasionnellement pour enseigne), mais à l'installation de ce garde-corps dont il importe de déterminer l'usage.

Or, sur le vieux dessin mentionné plus haut, ce garde-corps forme le pendant du pilori des criminels, le *Guersillon*, qui se trouvait à droite de la grand'porte et qui fut détruit au siècle dernier.

La raison d'être d'un pendant à ce pilori s'explique aisément, car on sait que sous l'ancien régime, les parents pouvaient infliger une punition publique à leurs enfants en les exposant « à la honte ». Le pilori des enfants rebelles devait exister à Mons comme ailleurs. La similitude des deux baies à doubles linteaux, le singe et le garde-corps ne permettent-ils pas de le croire ?

On introduisait le coupable entre le garde-corps et le mur. Il y était maintenu par une chaînette dont l'extrémité en *touret* pivotait (un simple examen en convaincra) dans le petit *pont* que porte le socle du singe, et que beaucoup de Montois prennent encore aujourd'hui pour un bougeoir !

Un fait incontestable autorise d'ailleurs et corrobore cette hypothèse : on menace encore à présent les enfants en leur montrant « le singe du grand'garde ». Cet usage, quelque peu perdu à Mons, est resté très vivace au Borinage. Un ouvrage récent mentionne encore cette vieille menace par laquelle les mères, sans plus savoir pourquoi, disent à leurs enfants indociles : *Si tu n'es nié sâche, ej' té mèn'rai au sinche à Mons !*

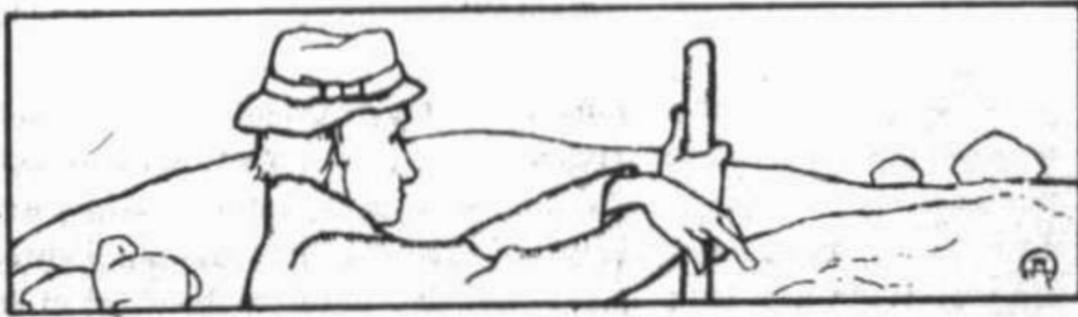
Il est invraisemblable que l'enseigne d'un cabaret, ce petit singe en fer forgé, informe et si peu terrible, ait pu engendrer à lui seul une crainte aussi grande, des souvenirs aussi persistants.

Tout s'explique, au contraire, si une idée de honte et de châtiement fut jadis étroitement liée à son nom.

Et c'est précisément en ce sens que répondent l'archéologie et le folklore réunis.

CLÉM. STIÉVENART.





PAGES DE CHEZ NOUS

Images fraternelles

Le Sabot

Mon ami l'instituteur se plaît à observer, avec une conscience de naturaliste, les faits et gestes des bambins confiés à ses soins. J'ai tantôt fait un bout de chemin avec lui et comme il sait que je m'intéresse à ses découvertes, il m'a conté cette anecdote :

Ce matin, dit-il, j'ai vu comment peut naître et s'éveiller la solidarité, chez ces petits primitifs que sont les gosses, grâce à un enchaînement de circonstances qui ferait les délices d'un fabuliste.

L'école où je suis occupé est, vous le savez, située en plein faubourg, et sa clientèle est essentiellement populaire, c'est-à-dire assez fruste, turbulente et délurée. Les petits bonshommes de ma classe — ils ont de huit à dix ans — sont certes plus bruyants que ceux des quartiers cossus, mais ils sont plus industrieux aussi ; ils sont spontanés et vivaces et ils ont, pour la plupart, si bon cœur !

Ce matin donc, j'avais à leur infliger une dictée. Chacun doit être muni de ce qui est nécessaire pour écrire : une ardoise et une touche. Or, l'un de mes gaillards, dans son coin, demeurait inactif, et pour cause : il n'avait plus de touche. C'est un des aînés de la classe, un grand garçon assez brutal et pas très facile à conduire, dont les petits ont plus d'une fois subi la mauvaise humeur. Il s'appelle Thomas Rousseau ; et, comme il a la main rude autant que leste, il est rare qu'on cherche à le tirer d'affaire quand il s'expose à quelque punition. Boudeur, les yeux mauvais sous sa tignasse hirsute, mon Thomas, sachant qu'il n'avait rien à attendre de personne, s'appêtait donc à affronter l'orage sans récriminer.

Le moment vint où je dus constater qu'il ne faisait rien. Rageur et confus, il allait avouer ou bredouiller une excuse, quand, à sa propre stupéfaction, un de ses petits voisins, rapide et subreptice, lui glissa, sans mot dire, une touche de rechange. Il put ainsi, en s'activant, rattraper le temps perdu et éviter le mécompte qui le menaçait.

La matinée se passa dans les exercices coutumiers, et pour ma part j'eus bien vite oublié ce médiocre incident, d'autant plus que le temps orageux nous fournit une diversion. Vers les onze heures, en effet, une formidable averse creva sur le quartier, obscurcissant le ciel au point que nous dûmes pendant plus d'une demi-heure utiliser la lumière du gaz. La pluie cessa, heureusement, un instant avant la minute fatidique où, tous les matins, la cloche nous disperse.

J'ai à surveiller chaque jour la sortie de mes galopins. Elle fut cette fois d'autant plus mouvementée que, l'orage ayant fait dévaler des torrents des hauteurs, des orifices d'égouts s'étaient bouchés et la rue, devant la porte de l'école, était devenue une façon de canal improvisé. En attendant que les fontainiers vinssent rendre la voie praticable, il fallait traverser à gué, en posant à fleur d'eau les pieds sur les aspérités du pavé. Cela n'était pas pour effrayer mes bambins qui trouvaient même une satisfaction inespérée à leur espièglerie dans ce sport imprévu. Mais pour l'un d'eux, tout de même, l'aventure prit une apparence plus dramatique.

En retard, il arrivait derrière moi, débouchant du couloir que décorent des planches de zoologie et des cartonnages où se retrace en images l'histoire des ducs de Bourgogne. C'est un petit bonhomme chétif et pâlot, que la maladie a contraint déjà à de longues absences, le petit Firmin Gérard, celui-là même qui avait tantôt rendu service à cet irrégulier de Rousseau en lui évitant d'être puni. Chaussé de sabots de bois, il dévale les marches qui mènent à la porte de sortie, quand on entend un craquement sec : c'est un des sabots qui s'est brisé net en deux morceaux, et le pauvre gosse, sautillant sur un pied, pleurant et geignant, considère l'état du sol qui aggrave son infortune...

Un autre, qui l'avait dépassé, se retourne au moment de traverser l'ample ruisseau en deux enjambées : c'est ce grand escogriffe de Thomas, à qui je n'avais plus pensé depuis la dictée.

Il s'arrête en voyant la détresse du petit qui lui fut obligé, à lui qui n'a jamais eu que des torgnoles et des rebuffades pour ceux qui n'ont pas sa taille. Il délibère une seconde avec lui-même, pas

davantage, car il ne laisse pas à l'autre le temps de lui demander quoi que ce soit. Il s'approche de Firmin ; il invite gentiment le mioche anxieux à monter sur son dos. Il le charge avec des précautions fraternelles, et, solide, portant le gosse rasséréiné qui serre contre lui les morceaux de son sabot, il s'engage à travers la rivière.

« Tu n'habites pas loin, lui dit-il : je vais te ramener chez toi, puisque tu m'as fait plaisir... »

Et moi, en regardant s'éloigner le groupe ingénu, je songeais, conclut mon ami l'instituteur, à la fable de l'Aveugle et du Paralytique.

L'Aumône

Dans l'hiver et dans la nuit, la rue froide semble plus large d'être déserte. C'est un de ces soirs de gel âpre qui évoque par contraste l'égoïste tiédeur des maisons bien closes. Le décor est assoupi sous la morne lueur des becs de gaz. La clarté tombée au pavé, çà et là, par les vitres troubles d'une taverne, les pas d'un passant sur le trottoir sonore, décèlent seuls ce qui veille encore de la vie citadine.

Rentrant d'une besogne tardive, je me hâte, songeant aux tâches de demain. Et, tout à coup, comme je m'approche, une ombre surgit de derrière un kiosque à journaux. Un homme se dresse devant moi, un vieillard transi dans ses minces vêtements, et qui grelotte en m'abordant.

Réprimant l'initial mouvement de défiance causé par l'insolite rencontre, je le dévisage tandis que, levant deux doigts à la visière de sa casquette fatiguée, il me demande l'aumône avec une brusquerie laconique dans laquelle je sens de la gêne. Surpris, importuné dans mes pensées, je me suis arrêté pour fouiller une poche ; je trouve une pièce de monnaie et la lui tends. Il la saisit, grogne un bref merci, et je continue ma route.

Vingt pas plus loin, je me retourne, car l'image du vieux, avec ses yeux francs et sa dure moustache tremblante, commence à me hanter : je ne vois plus personne. Alors, mentalement, je reconstitue et cherche à m'expliquer la scène que je viens de vivre.

C'est que mon mendiant n'était pas comme un autre : plus j'y pense et mieux je m'en rends compte. Il faut être vraiment dénué pour attendre le passant par ce froid mordant, afin de lui demander une infime obole. Et puis, mon interlocuteur, visiblement, n'en

avait pas l'habitude. Les professionnels sont moins bourrus et plus loquaces. Il avait l'air honnête sous ses haillons ; il avait dû être robuste. On renvoie, dans les fabriques, tant de travailleurs usés... Que deviennent-ils ?

Et je vais, conjecturant les détresses qu'implique la promenade de ce vieillard honteux qui dissimulait sous sa rudesse son inaptitude à narrer ses misères. Celui-ci a été surpris, peut-être, à l'heure de la caducité, par l'un de ces malheurs sournois dont se voient accablés, du jour au lendemain, les humbles qui n'ont pu assurer leur destinée. Vingt détails me reviennent, par prouver qu'il n'avait pas « la manière ». Il manquait manifestement, dans ce rôle qu'il n'avait pas encore joué, de la diplomatie qui apitoie.

Un malaise moral, à présent, me tourmente. Je pense, au moment de rentrer au logis où les miens reposent, à ceux que l'homme est allé retrouver. Une vieille femme malade, peut-être, ou des enfants dont le réveil va raviver la faim mal satisfaite. Je sens un obscur remords qui se lève : je voudrais retrouver le mendiant disparu, l'interroger, lui offrir une aide plus efficace que la ridicule aumône par laquelle mon indifférence a cru se montrer charitable.

Dans cet enchaînement de déductions, mon instinct de solidarité s'est réveillé. S'il réapparaissait, l'inconnu qui, sans l'émouvoir tout de suite, a confronté brusquement ma songerie distraite avec le spectacle de l'anonyme souffrance ambiante, je prendrais maintenant la peine d'aller à ma bourse, et, l'ayant questionné, je soulagerai m'a conscience inquiète en étonnant sa simplicité par une générosité inespérée. Oui, je ferai cela. Et je lui demanderais son adresse, je saurais en quoi je puis lui être utile. Mais il est trop tard, il est trop tard... Cependant, dans ma mémoire troublée, s'évoque le souvenir de ceux qui, chaque année, muets et seuls, meurent de misère dans les mansardes.

Et je songe que le sens de l'humaine fraternité exige de nous que nous nous demandions sans atermoyer, en présence de tels déçus, victimes du déséquilibre social et de la grande iniquité collective, si le hasard ne nous a pas mis sur leur chemin pour leur tendre la main qui doit les sauver, et si chacun de ceux à l'oreille de qui l'on murmure la plainte d'une détresse sincère, ne doit pas se dépenser, pour l'apaiser, comme s'il était sûr d'être seul, sur la terre, à l'avoir entendue...

Le Nid

Le nid auquel je pense, vous ne le trouverez ni sur une haute branche feuillue, ni sous l'abri d'une vieille corniche, ni dans le secret d'un buisson touffu. Il n'est pas balancé par la brise, mais il tremble tout de même, et la rude chanson qui le berce n'est pas celle du vent dans la ramure agitée. Le nid dont je parle est sous un rail.

Sa notoriété lui vint de cet emplacement insolite. Sans cette singularité, il serait resté aussi anonyme que les milliers de nids dont les gazettes ne disent jamais rien...

Car ce sont les journaux qui, dans l'été de l'autre année, nous ont révélé son existence. A la gare de marchandises de Strasbourg-Neudorf, un couple d'alouettes avait élu, pour y loger son nid, une cavité existant sous un rail. C'est dans cette retraite que la femelle pondit et couva trois œufs, tandis que roulait, à quelques centimètres au-dessus d'elle, dans un bruit de tonnerre, le cortège formidable des trains. Et l'on vit peu après éclore trois petits qui vécurent sans alarme en ce périlleux asile, jusqu'au moment où ils purent voler de leurs propres ailes.

Voilà toute l'histoire. Elle possède une émouvante force d'antithèse si l'on évoque l'insouciante fragilité de ce ménage d'oiseaux, prospérant en confiance sous la menace, incessamment renouvelée, des monstres indifférents dont les pesants voyages secouent sa quiétude sans parvenir à l'altérer.

Ils étonnent notre élémentaire prudence, ces frêles chanteurs qui semblent braver le sort en accomplissant dans un péril de toutes les minutes les rites paisibles et joyeux de l'œuvre de vie. Méprisant les embûches que l'homme a semées sur la terre maternelle, ils confient au destin tutélaire le soin de leur faire atteindre sans encombre l'heure claire où il monteront, de toute la force de leurs petites ailes, dans la limpidité du vaste azur, pour jeter au soleil levant la clameur exaltée qui traduira leur ivresse d'exister.

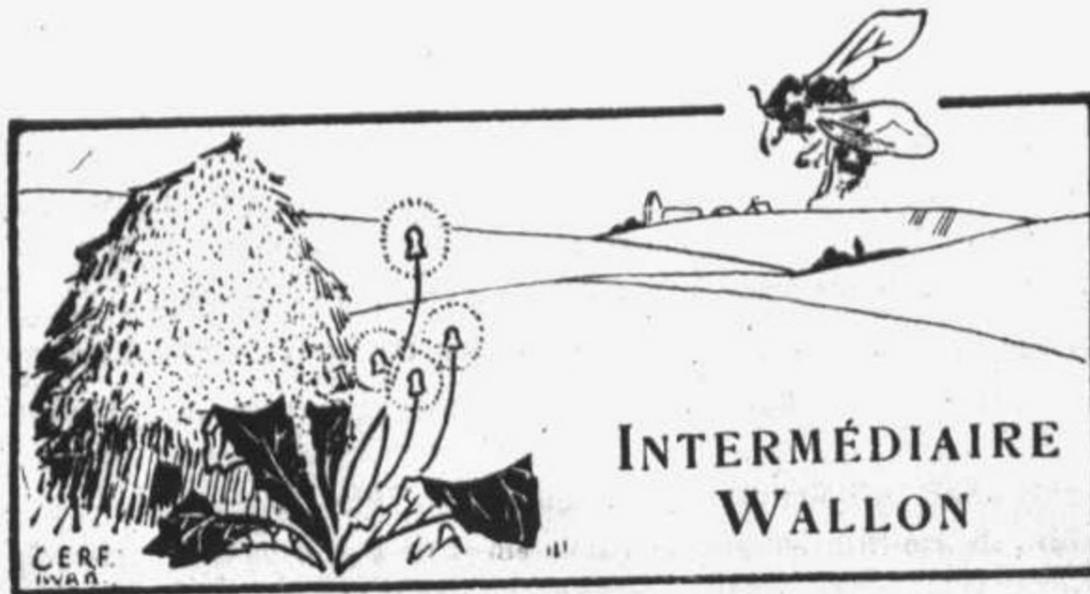
Au fait, leur téméraire inconscience est-elle si folle ? Ne bâtissent-ils pas leur nid sous un rail, ceux d'entre nous qui, dans les pays où le sol oscille, restaurent le foyer dévasté sur les décombres des cités écroulées ?

A la vérité, ces oiselets sont à l'image de nous tous, dont la courte prévoyance croit pouvoir se garantir, et qui marchons dans l'imprévu des jours sans savoir quels pièges nous tendent les

forces hostiles. Une chance occulte a récompensé la sérénité de leurs travaux innocents. Il y a peut-être un conseil dans leur courage qui s'ignore : celui de vivre sans terreur au milieu des hasards, et d'accepter la suite changeante des heures d'un cœur dont la vaillance est toujours prête à fleurir en un chant d'allégresse.

CHARLES DELCHEVALERIE.





Questions.

Les Varin, graveurs parisiens contemporains. — *Le Journal des Arts*, chronique de l'Hôtel Drouot à Paris, insère dans son n° du 15 avril, la nécrologie du graveur EUGÈNE-NAPOLÉON VARIN, qui, dit-il, appartenait à l'ancienne famille de graveurs en médailles, dont l'ancêtre originaire remonte à Louis XIII.

Cet artiste exerça l'art du graveur avec ses frères AMÉDÉE et ADOLPHE.

Il y a tout lieu de supposer que ces Varin se rattachaient au peintre, sculpteur et graveur surtout, Jean Varin, né à Liège en 1604, « regardé, dit BECDELIEVRE, comme l'un des hommes les plus rares et les plus estimés de son siècle ». Nous renvoyons nos lecteurs à l'article que consacre le biographe dont nous venons de citer le nom, à cet illustre Liégeois, qui le premier, perfectionna la gravure des médailles, imagina pour les frapper des procédés inconnus avant lui, et égala, selon ce qu'en dit VOLTAIRE, les anciens, dans cet art. Il devint intendant des bâtiments de la couronne, et fut l'un des premiers membres de l'Académie de peinture et de sculpture de France, etc., etc.

Il ne serait pas malaisé, croyons-nous, de reconstituer la généalogie de ces Varin qui vécurent à Paris et de vérifier si, ainsi que nous le croyons, leur famille n'est pas originaire de notre pays.

Avis aux jeunes chercheurs.

ALBIN BODY.

Les hiercheuses : un article de Jean Reynaud. — Ce philosophe, moraliste et écrivain français a écrit sur les hiercheuses liégeoises les lignes suivantes, que nous extrayons d'une lettre publiée dans le *Magasin pittoresque*, t. 32 (1864), p. 194. Cette lettre fut écrite quelque temps avant la mort de Jean Reynaud, survenue le 28 juin 1863 ; il est donc facile de dater approximativement les faits dont il s'agit :

« Il y a quelque vingt ans, étudiant alors l'industrie minérale [Jean Reynaud, ingénieur des Mines, fit un voyage dans les usines et manufactures de divers pays, en compagnie de Michel Chevalier, Bineau, depuis ministre

des finances, et Le Play] je me trouvai un beau jour à quinze ou seize cents pieds sous terre : c'était dans les environs de Liège. Depuis une couple d'heures, nous allions et venions dans la mine, quand tout à coup une senteur extraordinaire nous arrive : ce n'était pas l'émanation des sueurs de l'homme qui se propage à de si grandes distances dans ces profondeurs, ni celle du cheval, ni celle du gaz méphitique ou de la poudre ; c'était quelque chose d'une fadeur odieuse, insupportable, à tourner le cœur. Notre guide devina notre pensée, et nous indiquant une basse galerie inclinée : — C'est, nous dit-il, que voilà un poste où il y a des femmes. — Nous n'avions jamais eu l'occasion d'en rencontrer dans les exploitations, et, surmontant les répugnances de l'odorat, nous descendîmes. Ah ! mon ami, quel tableau ! Il revient devant mes yeux comme s'il était d'hier. Six malheureuses, les cheveux désordonnés et flottants, le sein et les épaules nus, une misérable jupe autour du corps, haletantes, oppressées, couvertes de cette sueur fétide qui nous avait frappés de si loin, manœuvraient la manivelle d'un treuil. Pauvres créatures, délivrées sans doute aujourd'hui, je n'insulterai pas leur visage en essayant de le peindre ! Une scène du Dante ! Il y avait là une déchéance, sinon d'une existence passée, tout au moins, à coup sûr, d'une existence possible. Je me mis à penser que si les lois de la destinée avaient dirigé autrement leur naissance, ces mêmes femmes, heureuses, élégantes, le visage serein, les yeux pleins de charmes et de sourires, feraient peut-être, à cette heure même, les délices d'un opulent salon. Je me les représentais, par un tour de roue plus modeste, mais aussi bienfaisant peut-être, mariées aux champs, riches de bonne humeur et de santé, entourées de joyeux enfants, fanant les foins ou récoltant les fruits sous le beau ciel, au riant soleil. Quelle fatalité les avait jetées dans cette sombre fosse ? Une pauvre lampe accrochée au bois humide les défendait seule contre la nuit, en allongeant vers la voûte, comme il arrive quand l'air manque, sa flamme trouble et fumeuse ; et nos lumières elles-mêmes, perdant leur clarté, menaçaient à chaque agitation de s'éteindre. On étouffait ; les dispositions de l'aérage étaient évidemment en défaut ; j'en fis la remarque au maître mineur : — Oh ! Monsieur, me dit-il, pour un atelier de femmes, ce n'est pas la peine. — Je ne me rappelle plus aujourd'hui quel était le salaire de ces infortunées ; j'ai seulement mémoire que c'était par mesure d'économie qu'on avait placé là des femmes. Elles recevaient tout juste ce qui leur était nécessaire pour n'expirer que lentement, journée à journée, dans leur souterrain. Du reste, on ne s'en inquiétait pas autrement : la misère et la concurrence suffisaient pour attirer d'avance assez de postulantes autour de leur affreux héritage... Si je vous ai fait toucher ces plaies, mon ami, certes, c'est d'un cœur désolé, et non pour y chercher un sujet de déclamation contre notre société, que j'honore malgré ses défauts et ses misères, parce que j'honore l'ère moderne. Je sais que de tels excès sont exceptionnels... »

Ce tableau appelle bien des réflexions. Mais est-il complètement exact ? Les souvenirs de l'auteur ne l'ont-ils pas trompé sur quelque point ?

Un de nos lecteurs, connaissant l'exploitation des mines telle qu'elle se pratiquait autrefois, pourrait confirmer ou rectifier la relation de Jean Reynaud.

O. COLSON.

Réponses.

La musique de la Marseillaise serait-elle de Grétry ? (Ci-dessus, p. 228). — La lettre de Grétry citée dans l'article du journal parisien reproduit par *La Meuse* a fait partie d'une importante vente d'autographes de la maison Gabriel Charavay, à Paris, le 26 novembre 1883. Cette lettre est datée de Paris, le 4 novembre 1792.

Dans une autre lettre datée du 1^{er} décembre de la même année, Grétry mande à Rouget de Lisle que Cheron, Loys et les trois Andrieux vont partir pour Gand, Bruxelles et Liège, payés par le Gouvernement « et tout cela, dit-il, pour chanter votre chanson patriotique et d'autres et donner envie d'être libre ».

Ces deux lettres semblent bien constituer la preuve que Grétry n'est pas l'auteur de la musique de la *Marseillaise*, mais il paraît qu'elles ne prouvent pas que Rouget de Lisle soit lui-même cet auteur.

Rouget de Lisle avait envoyé à Grétry et à quelques autres musiciens de Paris un exemplaire de la première édition, avec musique, du « Chant de guerre pour l'armée du Rhin ». C'est ainsi, a-t-on dit, qu'on l'en crut naturellement l'auteur et qu'à la faveur de l'équivoque qui existe dans le principe, on en vint à attribuer couramment la *Marseillaise* à Rouget de Lisle.

Entre les controverses et études multiples, faites à propos de la recherche de cette paternité, il convient de signaler dans cette revue, celle qui revendique l'honneur d'avoir créé cet hymne fameux pour Jean-Baptiste-Lucien Grisons, né en 1746 à Lens (Pas-de-Calais) et par la suite maître de chapelle à la Cathédrale de Saint-Omer. Cette étude due à ARTHUR LOTH est intitulée *Le chant de la Marseillaise, son véritable auteur*. Avec fac-simile original du manuscrit. Paris, Victor Palmé, 1886, gr. in-8^o (99 p. et fac. sim. hors texte).
FÉLICIEEN LEURIDANT.

Les Femmes wallonnes : ce qu'on en a dit (XVIII ; XIX, 34, 194, 231). — Pour faire suite aux curieuses opinions émises autrefois sur les femmes wallonnes et qu'a publiées *Wallonia*, voici quelques lignes d'un livre publié « à Paris, l'an X (1802) » sous le titre : *Voyage dans la ci-devant Belgique et sur la rive gauche du Rhin*, par J. B. J. BRETON. On y lit à la p. 7 du tome II :

Il faudrait un volume entier si l'on voulait donner seulement une idée des nombreux édifices religieux que cette ville [Liège] possède : leur grande quantité est parfaitement justifiée par un dicton populaire qui porte que cette ville est *l'enfer des femmes, le purgatoire des hommes et le paradis des prêtres*. Elle est, dit-on, l'enfer des femmes, parce qu'en effet, elles y sont employées à des travaux qui, dans d'autres pays, ne sont point regardés comme propres à leur sexe. On les voit tirer les bateaux, porter sur leur dos la houille et toutes sortes de denrées.

Si les femmes ont beaucoup de mal, les hommes ne sont pas pour cela plus à leur aise ; ils sont continuellement employés dans les manufactures d'armes et de draps qui font le principal commerce de cette ville. On dit qu'elle est leur purgatoire, parce que les femmes que nous appellerions, en cette occasion, fort improprement le beau sexe, surtout dans la basse classe du peuple, savent se prévaloir de leur utilité, et dictent dans le ménage la loi à leur mari.

Complétons cette citation par ce que dit l'auteur à la p. 10 sur le wallon : ce sera notre vengeance :

La langue du pays est la wallonne, c'est un jargon qui ne ressemble à rien. Le français, le flamand, l'allemand, y sont tour-à-tour corrompus et défigurés. Pour dire : *laissez-moi voir*, on dira : *lei powei*.

R.

La danse des olivettes (XVI à XVIII ; XIX, 36). — On lit dans le *Journal historique de la Révolution ... par M. de Maupeou* (à Londres, 1774. Tome 3^e, p. 68 : Réponse de M. de Maupeou à M. de Sorhouet) :
... « Je crois, Dieu me pardonne, que cet abominable abbé a juré de me contrecarrer en tout. Il cherche à me mettre mal avec tout le monde : il dit tout haut qu'il se gausse de moi et de mes projets, qu'il n'ignore pas que je veux lui faire *danser les Olivettes* ⁽¹⁾, mais que ce sera moi qui ferai le *Barbet* ⁽²⁾ ; que la cousine lui servira d'Égide pour repousser tous mes traits, » etc.
O. C.

Faire boire saint Vincent (XVIII, 387). — Saint Vincent était et est encore fort en honneur à Huy. Il est le patron des vigneron. On n'invoque son intervention pour aucune espèce de maladie.

Il court à son endroit, chez les vieux vigneron, une sorte de *spot* qui explique ce fait et qui traite le bienheureux d'une façon irrévérencieuse ; ce qui me fait supposer que la coutume de la Mallieue pourrait bien n'être pas un conte.

Voici ce *spot* : « Saint Vincent était un grand *sant*. Il n'a pas fait des miracles ; mais des « tours », en a-t-il fait !... »

Cette finale semble être une allusion à la pochardise et aux culbutés qui en résultent. Toutefois, M. O. COLSON me signale une facétie populaire où il s'agit d'une statuette de saint sculptée dans une pièce de bois ayant précédemment servi de rouleau : ce saint (la statuette) ne faisait pas de miracles, mais par contre, on ne pouvait nier qu'elle eût fait un nombre incalculable de tours. Dans cette facétie que l'on raconte un peu partout, on attribue à la statuette, selon les lieux, le nom du saint local. Il se peut que l'historiette ait subi chez nous quelque localisation, mais je l'ignore.

Quant à la première partie de notre *spot*, la prononciation « *sant* » pour « *saint* » est un horrible jeu de mots à peu près calembouresque : Vincent (vingt et cent) est le gros ou « grand cent », utilisé dans la vente des noix et d'autre produits qui se comptent.

On célèbre encore la St Vincent à Huy le 22 janvier. La « Société des Jardiniers, Cultivateurs et Vignerons réunis » organise ce soir là un grand bal renommé dans la région. Autrefois on célébrait une messe à l'église Saint-Pierre ; à présent je crois que cette cérémonie a lieu à Statte (mais il convient d'ajouter qu'au début du XIX^e siècle, Statte et ses thiers faisaient partie de la paroisse St-Pierre).

L'église St-Pierre hébergeait un Saint Vincent qui lui avait été offert par la corporation des Vignerons et débardeurs de vins (autrefois, les arrivages par la barque étaient nombreux).

Sous l'Empire — pour quelles raisons, je l'ignore — le saint avait été transporté à l'église St-Mengold. Les Vignerons et Débardeurs de St Pierre s'émurent et par la force ils reprurent possession de leur saint

(1) (2) En italiques dans l'ouvrage.

qu'ils réinstallèrent à Saint-Pierre. Le chef de la bande, un certain Biset, dit Carrouse⁽¹⁾, fut arrêté. En ce moment, des troupes (impériales, je pense,) de passage à Huy, étaient hébergées chez l'habitant. Les soldats en logement chez Biset, devant la désolation qui régnait dans la maison, entraînaient les camarades et s'en furent délivrer le prisonnier qui ne fut pas autrement inquiété.

Tout cela ne vous dit pas quand ni comment on faisait boire saint Vincent. Il est probable que c'était à l'occasion d'une fête en son honneur. Quant à la manière, je n'en ai pas l'idée. Peut-être, dans quelque ferme, le descendait-on de sa niche pour le faire présider aux libations. Mais ce ne sont là que suppositions toutes gratuites. « Faire boire saint Vincent », c'était peut-être, tout simplement, régaler ceux qui revenaient de l'office donné en son honneur.

WINAND GORRISSEN.

L'industrie des armes à feu à Liège (XVII, 250). — Les origines de cette industrie sont obscures, mais elles doivent remonter très haut. On trouvera des détails dans les ouvrages bien connus de POLAIN, ancien directeur du Banc d'épreuves des armes à feu à Liège, et dans GOBERT, *les Rues de Liège*.

L'histoire de l'armurerie liégeoise est ainsi résumée par DOGNÉE (*Liège* Brux. Lebègue, s. d.; p. 76-77) dont l'ouvrage de vulgarisation est certainement le plus compendieux de tous ceux qu'on ait écrit sur la cité.

Entre toutes les fabrications qui, au moyen âge, avaient porté Liège à un degré de prospérité qu'on croirait exagéré s'il n'était attesté par une foule d'écrivains de divers pays, l'armurerie, pratiquée par le bon Métier des Fèvres, donnait de riches moissons. On prétend que l'histoire de cette industrie remonte aux origines de la Cité, protégée par Charlemagne qui se bardait déjà d'un vrai *harnais* de guerre dont la vue suffit à effrayer le roi Didier, épouvanté devant son gendre qui revenait en géant couvert de fer.

Liège fabriquait toutes les parties de la carapace défensive que le moyen âge rendit souvent somptuaire lorsque les émaillures héraldiques décorèrent cuirasses et boucliers, quand les ceclures du casque enjolivèrent le cimier empanaché, dès que les délicates incrustations, les nielles variées, embellirent la plupart des pièces de l'armure. Plus fantaisistes de types, ainsi ornées de détails mignons, paraissent les armes offensives : lances, hallebardes, piques, épées, dagues, poignards, de tant de noms archaïques, de cent formes pittoresques. Liège aussi produisait chacune des pièces de ces merveilleuses panoplies dont les musées contiennent de précieux spécimens. Les armes de *jet* paraissent si fréquemment dans les édits et chartes, qu'elles semblent l'objet principal du travail local ; surtout les arbalètes à *crenequins* (manivelles) dont le nom persista longtemps pour désigner les agents de l'autorité : les *crenequiers*. Déjà, sans doute, on *entretailait* le bois des crosses, on l'incrustait d'ivoire, d'essences diverses à couleurs doucement tranchantes : spécialité liégeoise d'après les conditions des

(1) Le dit Biset tenait, quai de la Batte à Huy, un entrepôt aux vins. Il avait reçu le sobriquet de *carousse* (fausse traduction française du wallon *carolche* « carrosse ») à la suite d'un voyage qu'il avait fait à Paris. Comme à son retour les Hutois lui demandaient ce qui l'avait le plus frappé dans la grand'ville, il répondit : je n'ai vu aucune charrette, toutes *carousses*.

chefs-d'œuvre de maîtrise, les descriptions anciennes, quelques épaves recueillies. Lorsque la découverte de la poudre présagea une diminution progressive des armes de défense, exigea d'autres engins pour l'attaque, les travailleurs liégeois se hâtèrent de conserver le premier rang. Dès la première moitié du XIV^e siècle, Liège fabriqua de « petits canons à mains ». Au siège du château de Rummen (1365), de véritables obus, grenades monstres lancées à bras du haut des remparts, démontrent aux Liégeois la puissance formidable de l'explosif inventé par Roger Bacon. Marchant contre Jean sans Peur et Jean sans Pitié à la douloureuse campagne d'Othée, les citoyens de Liège emmenèrent des *bombardes* (1408). Loyens cite des couleuvrines du XV^e siècle, portant en relief des armoiries de bourgmestres de la Cité. Le rigide lieutenant général qui domina Liège au nom du duc de Bourgogne, exigea remise de toutes les armes, de la pièce d'artillerie au plus léger poignard ; ne permettant de conserver que quelques couteaux de table à pointe émoussée, précisent les historiens contemporains. Pour atteindre en ses éléments la fabrication interdite, le Téméraire détruisit, le long de la Vesdre, tous les moulins où l'on martelait le fer : seules ressources d'un monde de laborieux ouvriers, qui périrent de misère, note froidement le noble historien Comines.

Il fallut de longues années pour ressusciter la fabrication des armes. L'énergique vitalité de l'industrie liégeoise y parvint. Au siècle suivant les recherches de Hénaux montrent les gueux flamands soucieux de s'assurer l'alliance des Liégeois, indispensable à leurs armements. « Fidèles comme la lame d'un poignard de Liège », disait l'une de leurs chansons guerrières. Les étrangers constatèrent le réveil de l'armurerie. Canons, arquebuses, cuirasses, épées, hallebardes, partaient de Liège pour tous pays, soigneusement achevés, livrés à bas prix grâce à la division du travail. Armes à feu, armes blanches, étaient également remarquables et prisées hautement.

En 1631, les bourgmestres Beeckman et La Ruelle, au nom de la Cité, envoyaient à l'empereur plusieurs chariots chargés de pertuisanes, hallebardes et autres armes « accomodées et montées de la plus brave sorte ».

P. C. C. CISETTE.

Lu pire de bourdeu, à Stembert (XVIII, 128, 272, 332). — Notre excellent confrère *Jadis*, dans son t. XIII, p. 5, a signalé l'existence, autrefois, d'une « pierre hourdresse » de Sainte-Waudru, à Mons. Revenant sur cette question (t. XIV, p. 40) notre confrère fait cette remarque :

Il est possible qu'il faille dire pierre hourdresse, de *hour* échafaudage, dans le cas de celle dont il est parlé ; mais j'ai souvenance d'avoir rencontré pierre *bourdresse* dans le sens de lieu où se tenaient les adjudications publiques et j'ai cru que ce mot dérivait de *bourdoir*, place où l'on joute, où l'on lutte.

Dans un compte de 1444 : « pour un panelet de cauchie viers la *piere bourdresse* en allant à point viers l'uis dou moustier » ; et dans un compte de 1532 : « pour un nouveau *bourdoir* fait sur le marché ».

Comme on ne sait pas l'origine de la pierre de Stembert, l'indication semble utile. Peut-être le nom de « pierre du bourdeur » ne lui a-t-il été donné que par une certaine méconnaissance de la signification ancienne du mot « bourdoir ». Ou bien l'esprit populaire a-t-il eu quelque idée de satire : les adjudicateurs ne se font pas faute de surfaire les qualités et les valeurs des objets qu'ils pronent.

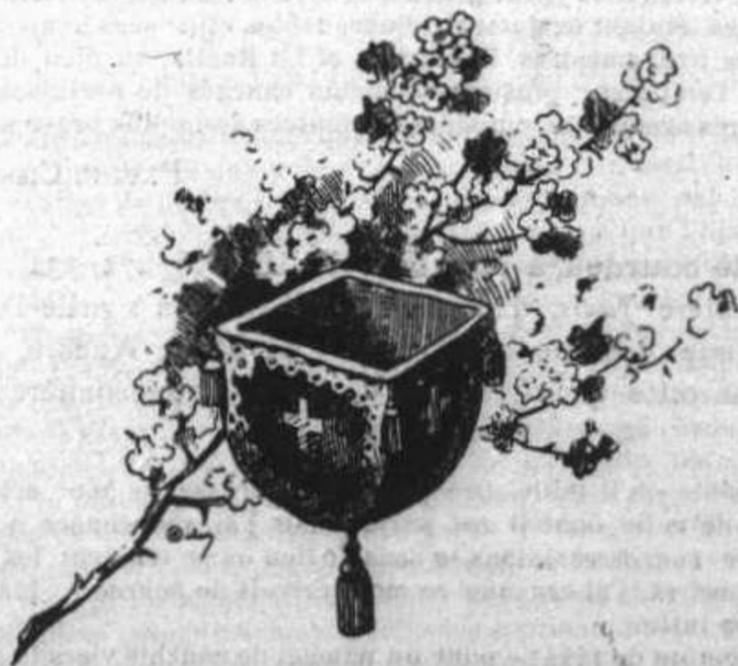
O. C.

Un testament original (ci-dessus, p. 26 et 230). — Dans l'article de M. Louis DARRAS, p. 28, n° 17, S^t Adrien doit désigner Saint Adrien de Grammont, ancien monastère où les reliques de ce saint étaient très honorées.

Même page, n° 23 : S^t Vouaire, à Mons, signifie, comme je le pense, la Sainte-Face qui se disait d'ailleurs S^t Viaire et S^t Voul (Cf. GGGG, v° Viaire ; et *Revue Tournaisienne*, juin 1911, p. 101-104 : Le Saint Viaire des prisonniers).

Même page, n° 24 : Saint Hilaire était également invoqué contre les rhumatismes et la goutte à Strée près Thuin, et à Thimougnies près de Leuze. Mais « près de Namur » indique, comme le pense l'auteur, qu'il s'agit de Temploux.

JULES DEWERT.



La démolition de la grande Tour de la Cathédrale de St-Lambert, à Liège,

PAR

M. JEAN SERVAIS

Conservateur du Musée archéologique de Liège.

Ce n'est pas sans raison que l'on a accusé LÉONARD DEFRANCE d'être un des principaux destructeurs de la cathédrale Saint Lambert et d'avoir organisé, systématiquement, au profit de la France, le pillage des richesses artistiques du pays de Liège.

Révoqué de ses fonctions d'officier municipal par le préfet DESMOUSSEAUX, violemment pris à partie par son compatriote HENRI DELLOYE ⁽¹⁾, il essaya, en vain, de se justifier ; ses actes, ses écrits le condamnaient, et, sévèrement jugé par ses contemporains, il le sera davantage par la postérité. Artiste, il s'est conduit comme un Vandale ; officier municipal liégeois, soi-disant patriote, il a dépouillé sa patrie d'une infinité d'objets d'art, de la plus grande valeur.

Peut-on dire cependant qu'il retira beaucoup de profit de ces pillages ? Il serait téméraire de l'affirmer car il mourut sans fortune ⁽²⁾.

⁽¹⁾ « Publiciste plus spirituel qu'estimable et convaincu — car toute son opposition devait finir par tomber devant l'octroi d'une place d'avoué », JOSEPH DEMARTEAU : *La révolution française à Liège et les classes populaires*. (Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège : Conférences. Tome 2, page 211).

⁽²⁾ « Ce qui justifie Defrance mieux que tout ce qu'on pourrait dire, c'est qu'après avoir rempli tant de fonctions dans lesquelles il aurait pu se créer des richesses, il est cependant mort ne laissant à sa famille que peu de fortune et dont la source était d'autant plus honorable qu'il la devait à ses travaux » — *Biographie liégeoise* du Comte DE BECDELIEVRE. Tome II, page 590.

La plupart de ses écrits sont empreints d'une haine irréconciliable contre la religion, les prêtres et leurs églises (1). Cette haine l'aveugla au point de lui faire commettre les pires excès.

Dans sa réponse à HENRI DELLOYE (2), il se défend, entre autres, d'avoir été le promoteur de la ruine de la Cathédrale, mais avoue être un des démolisseurs de la grande tour. Il déclare avoir accepté cette entreprise uniquement dans l'intérêt de ses concitoyens et n'avoir retiré de cette opération que fort peu de bénéfice.

Laissons-lui la parole.

Le 9 Thermidor de l'an 2^e arriva ; la chute de Robespierre et l'entrée des Français dans Liège sont du même jour. Peu après, l'ordonnateur Vaillant commande l'enlèvement de tous les plombs, de tous les cuivres, de tous les fers possibles de la cathédrale (3).

J'arrive à Liège avec ma famille et déjà je vois le plomb qui s'enlevait de chez le trop fameux Saint-Lambert (4).

Arrive aussi à-peu-près dans le même tems le citoyen Bourgoing, inspecteur des domaines nationaux qui vint provoquer la vente du reste des effets et des objets qui ornoient notre église cathédrale : les autels, les mausolées, les stalles, les orgues, les pavés, etc. etc.

Tout fut vendu par les agents de la République et à son profit, et les fonds versés de suite dans la caisse nationale.

Voilà qu'il ne reste plus que les murs de l'église et un peu de charpente ; l'on avait enlevé beaucoup de grosses pièces de bois pour des

(1) GUSTAVE FRANCOIS : « Destruction de la Cathédrale Saint Lambert par la révolution liégeoise » (Conférences de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège. Tome II, page 73.) — THÉODORE GOBERT : *Les rues de Liège* (Place Saint-Lambert et rue DeFrance) — DU MÊME : *Autobiographie d'un peintre liégeois (Léonard DeFrance.)* Etc.

(2) Léonard DeFrance, peintre, au Troubadour liégeois. Brochure de 14 pages in-8°, sans date ni nom d'imprimeur.

(3) Le 3 août 1794.

(4) C'est sur la proposition de Lambert Bassenge, sans doute, que la démolition de la Cathédrale a été décrétée le 15 février 1793 par l'Administration générale provisoire du pays de Liège ; mais DeFrance en faisait partie et il se prononça en faveur de cette motion. L'arrivée triomphante des armées impériales, trois semaines plus tard, ne permit point alors de mettre la décision à exécution. Il ne fut possible d'entreprendre la criminelle besogne qu'ensuite de la seconde invasion des troupes républicaines, laquelle se produisit le 28 juillet 1794 et fut suivie, quelques jours après, de la rentrée de DeFrance. — THÉODORE GOBERT : *Autobiographie d'un peintre liégeois (Léonard DeFrance.)* Page 63.

DeFrance, en sa double qualité de préposé à l'enlèvement des objets destinés à passer en France et de chef de bureau des travaux publics, devint comme tel le chef de la commission si justement nommée par lui : *Commission destructive de la Cathédrale* — GUSTAVE FRANCOIS : *Destruction de la Cathédrale de S. Lambert par la révolution liégeoise* (Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège. — Conférences. Tome II, page 89. Imprimerie Demarteau. 1889).

ponts et pour le siège de Maestrick ; la charpente de la tour étoit comme nous l'avons dit plus haut, toute découverte et pelée de ses plombs.

M^r Troubadour que falloit-il faire alors ?

Ce qu'il falloit faire, répondez-vous peut-être : Il falloit mettre sur le peuple de l'arrondissement des impositions pour un ou deux millions, pour raccommoier et réparer tout, ou le laisser tel qu'il étoit jusqu'au retour des Autrichiens et de l'Evêque ; en attendant ce tems favorable, laisser plutôt tomber de lui-même ce vaste édifice ! Peu importe que de tems en tems une pièce de bois de la tour assommât quelque passant, ou qu'une muraille ou un haut pignon désancrés se laissassent choir sur quelques maisons des environs.

Et bien M^r Troubadour, l'administration d'arrondissement n'a pas pensé comme vous, elle n'a pas trouvé convenable de laisser les choses dans cet état : il y avoit disette de blé, le pain étoit excessivement cher, elle trouva beaucoup plus convenable de faire lever le plan de ce local, de provoquer un prix pour celui qui donneroit les meilleurs moyens d'employer ce terrain. Il y eut une douzaine de plans produits et celui du citoyen Dreppe, peintre, fut couronné (1). Elle trouva aussi plus à propos de faire exécuter l'arrêté du 28 février 1793.

Par la démolition qu'il ordonnoit, elle eut l'occasion d'employer deux à trois cents ouvriers qui seroient infailliblement morts de faim. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis le tems que l'on connoit ce grand Saint Lambert, et que son grand édifice subsiste, l'on défie de prouver qu'il ait jamais fait tant de bien aux Liégeois que sa démolition dans ce tems de famine ; cette conduite de l'administration est bien aussi utile que le miracle de porter des charbons ardents dans un rochet de linon.

La démolition de la tour n'auroit pu se faire à la journée, comme l'on dit dans ce pays, elle auroit été trop dispendieuse. D'ailleurs, on étoit près de la récolte, et puis le zèle de l'administration d'arrondissement devint stérile, parce qu'après avoir moissonné tout ce qu'il y avoit à cueillir dans la grande église, le bureau des domaines se refusa alors, et s'est constamment refusé depuis à faire aucun paiement : par ce défaut, on n'a pu utiliser ce vaste et superbe terrain ; ce n'est donc pas sur les autorités liégeoises qu'il faut rejeter les décombres de Saint Lambert.

L'inspecteur des domaines demanda que la démolition de la tour fut annoncée au rabais et à l'extinction des feux.

L'administration fit faire des affiches, elles furent envoyées à toutes les municipalités de l'arrondissement : le jour limité, il ne se présenta aucun enchérisseur, quoi qu'il s'y trouvât beaucoup de monde.

Des amateurs prétendirent qu'on ne feroit aucune offre, si l'on n'assuroit au repreneur cent à cent cinquante mille francs en sus des matériaux (nota, c'étoit en assignats). Il falloit, en effet, supporter bien des frais de démolition, et courir le grand risque de se ruiner, pour garantir et sauver les édifices environnans. Cette tour ne pouvoit donc rester dans cet état sans le plus grand danger, elle fut mise de nouveau en vente au rabais par l'administration qui avoit résolu de monter par degrés jusqu'à 100,000 livres ; mais à 19000, elle fut obtenue par les citoyens Gilbert

(1) Le peintre Dreppe remporta le prix de 400 francs et DeFrance obtint l'accessit. Un seul des plans présentés à l'Administration d'arrondissement est arrivé jusqu'à nous, il a été publié par Gustave Ruhl (*La Cathédrale Saint Lambert à Liège*).